

janvier 2013



Action communale
Prévention des cambriolages



Les avantages de l'isolation



17 février 2013
Classique à l'Abbaye
The Monnaie Wind Quintet



n° 204

19 janvier 2013 Réception de Nouvel An pour les Jettois



Invitation

Tous les Jettois sont invités à fêter 2013 un petit verre à la main lors de la réception de Nouvel An qui se tiendra dans la salle communale des Fêtes le samedi 19 janvier 2013 à 11h.

Jette est une commune où il fait bon vivre. Une commune verte où l'administration communale travaille chaque jour à la qualité du cadre de vie. Si vous avez des questions pratiques que vous aimeriez poser aux mandataires ou aux fonctionnaires communaux ou si vous désirez simplement entrer en contact avec d'autres Jettois, ne manquez pas la réception de Nouvel An des Jettois. Vous y trouverez différents stands d'information représentant l'administration communale.

Hervé Doyen, Député-Bourgmestre,
le Collège des Bourgmestre et Echevins,
le Conseil communal,
le Conseil de l'Action sociale,
le Conseil d'administration du Foyer jettois, et
Paul-Marie Empain, Secrétaire communal,
ont le plaisir de vous inviter à la

Réception de Nouvel An des Jettois

le samedi 19 janvier 2013 à 11h
salle communale des Fêtes
place Cardinal Mercier 10

Editeur responsable:
Hervé Doyen, Bourgmestre
Chaussée de Wemmel 100

1090 Jette

Tél. : 02 423 12 11

E-mail : communication.1090@jette.irisnet.be

BUREAU DE DEPOT BRUXELLES 9

Une énergie nouvelle



Permettez-moi avant tout de vous souhaiter une fantastique année 2013. Que vous soyez entourés, durant l'année qui vient, par la chaleur de ceux que vous aimez, de vos amis et de votre famille et, par-dessus tout, que vous puissiez profiter d'une santé trépidante.

La fin d'année est traditionnellement une période où l'on fait le bilan de l'année écoulée. 2012 sera pour la plupart une année à oublier rapidement. Partout dans le monde, elle fut synonyme d'une importante crise économique et sociale. Une crise qui se ressent aussi au niveau local, entre autres avec la montée des chiffres du chômage et les temps difficiles vécus pas les commerçants.

2012 restera certainement, dans les livres d'histoire jettois, l'année où la salle Omnisports fut détruite par un violent incendie. Un événement particulièrement douloureux pour tous les Jettois qui apprécient le sport.

Mais une nouvelle année signifie aussi une énergie nouvelle et de nouveaux projets. A commencer par la construction d'une nouvelle salle de sport. Le proverbe dit que c'est pendant l'orage qu'on connaît le pilote. Nous ne nous reposerons donc pas tant qu'un nouveau complexe sportif moderne n'aura pas vu le jour, encore plus spécialisé et plus confortable que le précédent. Ce nouveau complexe nous permettra de répondre à la demande grandissante d'une infrastructure de qualité pour les activités sportives, mais aussi pour toute une série d'autres activités.

Pour offrir une réponse à cette période économiquement dure, nous essayons au niveau local de soutenir les demandeurs d'emploi et les commerçants. Pour ces derniers, l'association de commerçants Shopping Jette et l'Agence régionale Atrium jouent également un rôle important afin de rendre notre commune la plus attrayante possible auprès des clients et des acheteurs.

Les demandeurs d'emploi peuvent profiter à Jette de la récente ouverture de la Maison de l'Emploi. Les différents services concernés, de l'Agence locale pour l'Emploi à Actiris, sont rassemblés sous son toit, offrant les informations nécessaires sur les offres d'emploi et les formations, un soutien logistique, ... La Maison de l'Emploi constitue également un partenaire de rêve pour les employeurs à la recherche de candidats.

D'autre part, malgré l'impact de la crise économique, nous ne devons pas perdre de vue les autres défis. Il reste du pain sur la planche également pour préserver le climat. En tant qu'administration communale, nous essayons – à notre modeste niveau – d'apporter notre pierre à l'édifice. Des gestes qui nous ont valu l'obtention du label « entreprise écodynamique ». La création d'une « Maison de l'Energie » constitue l'étape suivante de notre combat contre le réchauffement climatique.

Enfin, tous ces efforts peuvent être transposés à un cadre plus large. Comment pouvons-nous faire de Jette un endroit agréable à vivre pour les nombreuses familles qui y habitent ? Emploi local, commerce, mobilité, enseignement et structures d'accueil, environnement, ... Tous ces aspects jouent un rôle important dans la qualité du cadre de vie et seront pour nous des priorités lors des prochaines années.

Votre député-bourgmestre, Hervé Doyen

UNE QUESTION SUR
LA COMMUNE DE JETTE ?
Surfez sur www.jette.be

Horaires des services communaux

Attention, l'administration communale sera fermée le 9 janvier à partir de 11h45 (réception du personnel).

LA MAISON COMMUNALE

Chaussée de Wemmel, 100
1090 Jette - Tél.: 02.423.12.11

Services Démographie, Etat civil et GEFICO : lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 14h
Jeudi: de 13h à 19h

Autres services

Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 14h - Jeudi: de 13h à 16h

THEODOR 108

Rue Léon Theodor, 108 - 1090 Jette
- Tél.: 02.423.12.11

Espace public, Gestion du Territoire (Urbanisme), Patrimoine communal, Mobilité, Développement durable :
Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 14h
Jeudi: de 13h à 16h

Sauf le service Gestion du Territoire (Urbanisme) : fermé le mardi

Hôtel du Conseil

Place Cardinal Mercier, 1 - 1090 Jette
• Commissariat de police
Tél.: 02.412.68.06

Le collège des bourgmestre et échevins 2013-2018



Hervé DOYEN, bourgmestre

- Sécurité et Contrat de sécurité
 - Coordination et Affaires générales
 - Tutelle CPAS
 - Contrats de quartier
 - Communication et Information
- hdoyen@jette.irisnet.be
02.423.12.19

LBJ



Geoffrey LEPERS, 1^{er} échevin

- Enseignement francophone
 - Finances
 - Propreté publique
 - Tourisme
 - Informatique et Nouvelles technologies
 - Anciens combattants
 - Charroi communal
- glepers@jette.irisnet.be
02.423.12.34

MR



Bernard VAN NUFFEL, 2^{ème} échevin

- Espace public
 - Patrimoine communal
 - Gestion de l'Energie (URE, PLAGES, ...)
- bvannuffel@jette.irisnet.be
02.423.12.04

ecolo



Benoît GOSSELIN, 3^{ème} échevin

- Prévention
 - Sports
 - Accueil extrascolaire et Kids' Holidays
 - Personnel
 - Infrastructures biculturelles
- bgosselein@jette.irisnet.be
02.423.12.05

LBJ



Claire VANDEVIVERE, 4^{ème} échevine

- Etat civil – Démographie
 - Affaires sociales
 - Egalité des chances – Intégration – Personne handicapée
 - Environnement
 - Qualité du service aux citoyens
- cvandevivere@jette.irisnet.be
02.423.12.05

LBJ

Il s'est dit au conseil...

Plan stratégique de sécurité et de prévention Prolongation du contrat

Le conseil communal a approuvé la prolongation du « Plan stratégique de sécurité et de prévention ». Concrètement, ce plan prévoit que les communes reçoivent un subside fédéral qui les aide à mener une politique locale de sécurité. Le but est d'éviter ou de réduire la criminalité, de combattre le sentiment d'insécurité et d'augmenter l'habitabilité.

Les points d'attention prioritaires développés par ce plan stratégique sont les projets de prévention à l'égard des délits contre les biens et les personnes, la lutte contre la toxicomanie et la politique de technoprévention. En pratique, ces subsides permettent de lutter contre les nuisances sociales.

Taxe communale additionnelle à l'IPP et centimes additionnels au PRI

Montants inchangés

Les membres du conseil ont approuvé les montants pour les taxes communales additionnelles à l'impôt des personnes physiques et les centimes additionnels au précompte immobilier. Ceux-ci restent inchangés par rapport à 2012 et s'élèvent respectivement à 7% et 3.290 centimes additionnels.

Tout le monde doit payer un impôt sur la personne physique à l'Etat fédéral. Le montant de cet impôt, mentionné chaque année sur votre déclaration d'impôts,

contient aussi une taxe additionnelle sur la personne physique au nom de l'administration communale. L'Etat fédéral perçoit cet impôt et verse ensuite à la commune le montant qui lui revient.

Le précompte immobilier est une taxe annuelle que vous payez si vous êtes propriétaire d'un bien immobilier. Les centimes additionnels au précompte immobilier sont la partie du précompte immobilier destinée à la commune. Ce précompte immobilier est l'une des plus grandes sources de revenus des communes.

Nouveau président du conseil communal

Nouveauté pour la législature 2013-2018 au sein du conseil communal. Ce n'est désormais plus le bourgmestre qui préside le conseil communal, mais bien l'un des membres du conseil. Le choix est tombé sur Pierre Dewaels (LBJ), qui fut pendant de nombreuses années président du Centre culturel de Jette.

Le président du conseil communal convoque le conseil communal, il dresse l'ordre du jour des réunions (en intégrant les points communiqués par le collège, les questions orales des conseillers et les interpellations des citoyens) et veille au bon déroulement et au bon ordre durant les séances.

La prochaine séance du conseil communal se tiendra le lundi 14 janvier 2013 à 20h à l'Hôtel du Conseil, place Cardinal Mercier.

Vous pouvez prendre connaissance de l'ordre du jour avant chaque conseil communal sur www.irisbox.irisnet.be. Le contenu complet des délibérations est publié sur ce site au lendemain de chaque séance.

Problèmes de livraison des permis de conduire électroniques

Suite à des problèmes techniques du côté des fabricants de permis de conduire électroniques, il y aura fort probablement des perturbations dans la délivrance de la version définitive de ceux-ci et ce durant les deux dernières semaines de janvier. Les versions internationales et provisoires des permis ne sont pas concernées par ces désagréments.

Si vous avez besoin d'un permis de conduire électronique, rendez vous de préférence le plus rapidement possible à l'administration communale ou patientez jusqu'au premier février avant d'introduire votre demande.



Paul LEROY,
5^{ème} échevin

- Culture francophone (+Académie, Bibliothèque, ...)
 - Seniors francophones
 - Activités bilingues
 - Familles et Petite enfance, Jeunesse francophone
 - Santé
 - Urbanisme
- pleroy@jette.irisnet.be
02.423.12.03



Bernard LACROIX,
6^{ème} échevin

- Vie économique et Commerce
 - Animations
 - Emploi
 - Terrains et immeubles à l'abandon
 - Cultes
- blacroix@jette.irisnet.be
02.423.12.03



Brigitte GOORIS,
7^{ème} échevine

- Enseignement néerlandophone
 - Jeunesse néerlandophone
 - Culture néerlandophone, Affaires néerlandophones
 - Seniors néerlandophones
- bgooris@jette.irisnet.be
02.423.12.34



Christine GALLEZ,
8^{ème} échevine

- Mobilité
 - Habitat / Logement
 - Développement durable
 - Agenda 21
 - Relations Nord/Sud
- chgallez@jette.irisnet.be
02.423.13.75

A votre service

CPAS

Rue de l'Eglise
Saint-Pierre, 47
Secrétariat : 02.422.46.11
Service social : 02.422.46.75

Société de logements sociaux Foyer jettois

Essegem 3 –
Rue Jules Lahaye, 282
Tél : 02.478.38.35
(8h30-12h/13h30-17h)
Permanences des services administration, comptabilité et service social : lundi de 9 à 12h et mardi de 13h30 à 16h30

Agence Immobilière Sociale de Jette

Résidence Essegem 2
Rue Jules Lahaye, 288
Tél : 02.421.70.90

Agence locale pour l'Emploi de Jette

Rue Léon Theodor, 204
Tél : 02.421.65.00

LBJ

LBJ

open vld

ecolo

IntervalleJette déménage rue Vandenschriek

La cellule d'accrochage scolaire rejoint le service Prévention

La cellule d'accrochage scolaire IntervalleJette, créée au sein du service Prévention de la commune de Jette en décembre 2007, quitte ses locaux boulevard de Smet de Naeyer pour s'installer à la rue Vandenschriek. Dès le 14 janvier, vous retrouverez donc IntervalleJette dans les locaux du service Prévention.

Lutter contre le décrochage scolaire

Selon une étude menée par l'institut psychologique de l'UCL en 2011, près de 20% de Bruxellois quittent l'école sans diplôme secondaire supérieur. Et même si la plupart s'en sortent finalement bien, ces chiffres pèsent dans la balance du chômage chez les jeunes. A Bruxelles, près d'une personne de moins de 25 ans sur quatre n'a pas d'emploi et cela n'est pas sans rapport avec l'absence de diplôme. Difficile de pointer les causes du décrochage scolaire car elles sont nombreuses. Dans la capitale, 50% des élèves ont un an ou plus de retard scolaire en première année de l'enseignement secondaire. La précarisation des familles et la différence entre la langue enseignée à l'école et parlée à la maison sont des facteurs qui ont une incidence importante sur le parcours scolaire de l'enfant, mais ce ne sont pas les seuls. Parmi les autres facteurs, les éléments associés à l'expérience scolaire (valeur accordée aux apprentissages scolaires, manque d'investissement en classe, fréquentation d'amis ayant l'intention de quitter l'école, etc.) paraissent particulièrement déterminants. Sont également à prendre en compte

les facteurs liés à la santé (dépression, consommation de psychotrope, etc.) et à la trajectoire scolaire (sanctions déjà reçues, exclusions, attentes parentales, etc.).

Les missions d'Intervalle

Les cellules de veille et de lutte contre le décrochage scolaire comme IntervalleJette ont été créées dans les communes bruxelloises pour répondre à ces problèmes scolaires. IntervalleJette est un service bilingue gratuit et confidentiel qui s'adresse aux jeunes, aux écoles et aux familles jettoises. Son but est de lutter contre toutes les difficultés liées à la scolarité, telles que le décrochage scolaire et les problèmes familiaux qui en découlent, mais aussi d'informer et de répondre aux questionnements relatifs à la scolarité de manière générale. La cellule d'accrochage scolaire jettoise agit à trois niveaux : communal, individuel et préventif. Au niveau communal, elle a pour mission de nouer des partenariats et de compléter l'offre des services déjà existants en matière de lutte contre le décrochage scolaire. Au niveau individuel, elle cherche à offrir aux jeunes et à leur famille

les outils nécessaires au raccrochage scolaire via l'écoute et l'accompagnement psychosocial. Au niveau préventif, elle est chargée de mettre sur pied des projets de sensibilisation collectifs. A partir du 14 janvier 2013, vous retrouverez IntervalleJette dans les locaux du service communal de Prévention. N'hésitez pas à faire appel à elle pour des infos et des conseils sur la vie scolaire et les démarches qui s'y attachent, pour un suivi ou une médiation ou encore pour prendre part à ses projets de sensibilisation.

Pour plus d'informations : Karima Ouahmane – médiatrice scolaire – 02.423.11.58 – intervalle.jette@skynet.be

IntervalleJette – rue Vandenschriek, 77

Permanences le mercredi et vendredi de 15 à 18h



Action communale : prévention des cambriolages

Prévention, police et habitants unissent leurs forces contre les cambrioleurs

Fin 2012, les services de Prévention et de police ont constaté une nette augmentation du nombre de vols dans les maisons et dans les véhicules. Une grande action a été lancée au niveau communal pour stopper cette vague de cambriolages. Le service Prévention, la police et les habitants travaillent main dans la main.

Dans le numéro précédent du Jette Info (page 8), vous avez pu trouver une série de conseils pour prévenir les vols dans votre véhicule. Nous vous donnons cette fois plusieurs recommandations pour éviter les vols dans votre habitation. Celles-ci sont destinées à aider les habitants à protéger leur maison contre les cambrioleurs.

Les services de Prévention et de police ont, eux aussi, fait de la prévention contre le vol une de leurs priorités. Quelque 45 agents de la

Prévention veillent chaque jour au grain. Durant leurs tâches quotidiennes, ils gardent également un œil attentif et signalent les comportements suspects à la police. Les services de police s'engagent à réagir le plus rapidement possible en cas d'alerte de cambriolage. En outre, les équipes sur le terrain seront doublement vigilantes. Leur présence joue également un effet dissuasif auprès des cambrioleurs potentiels.

La sensibilisation des habitants, couplée au travail de prévention sur le terrain, ainsi que la collaboration entre les gardiens de la paix et la police devraient permettre de diminuer sensiblement le nombre de vols.

Voici déjà quelques conseils de prévention :

- Fermez portes et fenêtres de votre maison, de votre garage et éventuellement de votre cabane de jardin. S'il le faut, mettez aussi un cadenas ou une serrure à la grille ou à la barrière.

- Ne laissez traîner aucune clef : emportez-les ou confiez-les à une personne de confiance.

- Installez un système d'alarme et activez-le quand vous sortez. Attention, n'oubliez pas de (faire) enregistrer votre système d'alarme.

- Soyez discret lors de votre départ et donnez l'impression que votre domicile est habité : ne laissez aucun avis d'absence, prévoyez un éclairage à minuteur, demandez à une personne de confiance de vider la boîte aux lettres et si possible de monter et descendre de temps en temps les volets, etc.

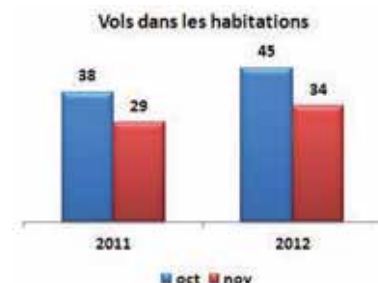
- Ne laissez pas traîner d'échelle, d'outils de jardinage ou quoi que ce soit qui puisse faciliter la tâche des cambrioleurs.

- Prenez vos précautions pour les objets attirants et faciles à emporter tels des bijoux, de l'argent liquide, un GSM, un ordinateur portable, etc. Déposez-les éventuellement dans un coffre. Enregistrez ou marquez les autres objets de valeur.

Si vous remarquez une personne suspecte ou un comportement suspect, prenez contact avec les services de police au 02.412.12.12.

Si vous êtes malgré tout victime d'un cambriolage, ne touchez à rien et faites appel au plus vite aux services de police. Une déposition rapide augmente les chances de retrouver l'auteur du vol.

Nul besoin ni raison de paniquer, mais une dose raisonnable de vigilance ne peut pas faire de mal. Prenez vos précautions et restez attentif. Un habitant averti en vaut deux...



Tram 9 : enquêtes publiques sur les réaménagements et le parking souterrain

Suite au projet régional lancé par Bruxelles-Mobilité autour de la création d'une nouvelle ligne de tram à Jette et du réaménagement de la place Reine Astrid, la commune est tenue d'organiser deux enquêtes publiques. En raison des fêtes, elles sont quelque peu prolongées et se déroulent jusqu'au 18 janvier 2013. L'occasion pour tous les Jettois qui le souhaitent de prendre connaissance des projets et de s'exprimer à leur sujet.

Tram 9 : une nouvelle ligne pour le haut de Jette

La nouvelle ligne de tram (tram 9) part de la station Simonis en sous-sol, emprunte ensuite l'avenue de Jette, l'avenue de l'Exposition jusqu'à l'Ancienne Barrière et puis l'avenue du Laerbeek jusqu'à l'UZ-Brussel. A terme, la ligne de tram continuera par l'avenue de l'Arbre Ballon pour se terminer au plateau du Heysel (2^{ème} phase). Même si la partie nord du tracé traverse des quartiers moins densément peuplés, il desservira notamment le nouveau pôle d'habitat « Les Jardins de Jette » ainsi que la Cité Modèle. En outre, de nombreuses écoles se situent à proximité du tracé de la ligne du tram 9, sans oublier l'hôpital universitaire UZ-Brussel, pôle générateur de nombreux déplacements.

Mais le projet de la Région va plus loin et propose un aménagement complet de l'espace public sur le tracé de cette ligne de tram 9. Intégration d'un site propre, résolution des problèmes de sécurité aux différents carrefours et amélioration des cheminements piétons et cyclistes constituent les lignes de conduite de ce projet. La Région de Bruxelles-Capitale a imaginé dans ce cadre une série de réaménagements qualitatifs tels que la création d'un jardin sur le square du Centenaire, le renforcement du maillage vert le long des rails, l'installation de ralentisseurs ou trottoirs traversants pour renforcer la sécurité des piétons ou l'installation de pistes cyclables. Le tout a été pensé dans un esprit durable pour intensifier le caractère vert des avenues traversées par ce projet de nouvelle ligne.



Libérer la place Reine Astrid

Autre réaménagement d'importance envisagé par la Région de Bruxelles-Capitale, celui de la place Reine Astrid en véritable espace de rencontre. Sur proposition de la commune, un parking souterrain serait réalisé sous la partie ouest de la place Reine Astrid, avec prolongement sous l'avenue de Jette. Les rampes d'accès au parking se situeraient sur l'avenue de Jette et se raccorderaient au carrefour de l'avenue de Laeken. Le parking, d'une capacité de 199 places, se composerait de 3 niveaux.

Donnez votre avis

Afin de permettre aux habitants de prendre connaissance de ces deux projets de manière plus détaillée et de donner leur avis sur ceux-ci, l'administration communale de Jette procède à des enquêtes publiques, jusqu'au 18 janvier 2013.

Pendant toute la durée des enquêtes, vous pourrez consulter le dossier complet sur demande et adresser vos observations et réclamation à la commune.

Plus d'infos: www.jette.be ou 02.422.31.48.

Plus de détails sur les projets de la Région sur www.bruxellesespacespublics.irisnet.be

Un vélobox dans votre rue, c'est possible !

Dans le cadre du contrat de quartier subventionné par la Région de Bruxelles-Capitale, les rues des Wallons et des Flamands ont été parées en mai dernier, à la demande de plusieurs habitants, de parkings à vélo ou « vélobox ».



Si vous aussi vous êtes intéressé par l'obtention d'une place dans un vélobox près de chez vous, faites-le savoir en contactant le service Mobilité de la commune de Jette pour le 18 février 2013. Après étude des candidatures, la commune fera installer de nouveaux vélobox et attribuera les places selon les priorités des personnes qui en ont fait la demande.

Pour rappel, la location d'un emplacement est soumise à quelques conditions :

- Un loyer de 50 EUR par an.
- Une caution de 50 EUR en échange de la clé du vélobox.
- Un maximum de 2 emplacements par ménage pour des vélos adultes (Attention : il n'y a que 5 places au total par vélobox. Ne tardez donc pas à introduire votre demande).
- Une convention signée par les utilisateurs et par laquelle ils s'engagent à respecter les dispositifs.

Intéressé(e)? Contacter Philippe Caudron – service Mobilité – administration communale de Jette – chaussée de Wemmel, 100 – 1090 Jette au par mail à phcaudron@jette.irisnet.be au plus tard le 18 février 2013.

Informations et renseignements : Philippe Caudron : 02.422.31.08 – phcaudron@jette.irisnet.be

Travaux de l'espace public

Avenue Woeste

Rénovation du site propre

Le grand chantier de la voirie régionale Charles Woeste a commencé au mois de mai. La STIB a procédé au remplacement des rails du tram 51. Les impétrants suivront en ce début d'année 2013, pour laisser ensuite la place à Bruxelles Mobilité qui entamera le réaménagement de la voirie et des trottoirs.

Rue Essegheem

Trottoirs

La commune devrait terminer les travaux de rénovation des trottoirs de la rue Essegheem dans le courant du mois de janvier. Le réasphaltage de la rue est, lui, reporté au printemps.

Rue de la Résistance

Conduites d'eau

La société Vivaqua va procéder au renouvellement des conduites de distribution d'eau dans la rue de la Résistance. De nouveaux raccordements seront ensuite effectués vers chaque habitation.

Remplacement systématique de l'éclairage

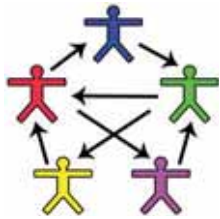
La société Sibelga procède tous les 2 à 3 ans au remplacement systématique des ampoules de l'éclairage public. Dans le courant du mois de janvier 2013, elle remplacera 1225 ampoules aux endroits suivants :

Foyer Jettois - rue Eugène Hubert - rue Pierre Verschelden - rue Joseph Schuermans - rue Corneille Hoornaert - avenue du

Heymbosch - rue Maurice Van Rollegem - avenue de l'Exposition - avenue Joseph De Heyn - avenue du Sacré-Cœur - avenue Henri Liebrecht - avenue du Bourgmestre Etienne Demunter - rue Théophile De Baisieux - avenue Jean Palfijn - avenue Albert Brachet - avenue Thiriar - avenue du Comté de Jette - rue Remy Soetens - petite rue Sainte-Anne - avenue Jean Joseph Crocq - clos Joseph Otten - rue Alex Wouters - avenue Swartenbrouck - avenue Capart - clos Fernand Tonnet - avenue Guillaume De Greef - place Arthur Van Gehuchten - rue Duysburgh - avenue J. Verdoodt - rue René Reniers - rue Bonaventure - rue Audrey Hepburn - clos Marilyn Monroe - passage Stan Laurel - place Jean Gabin - rue Charlie Chaplin - avenue Ernest Masoin - passage Oliver Hardy - clos Tom et Jerry - rue Marlène Dietrich - clos Ingrid Bergman - promenade Gérard Philippe - clos Laurence Olivier - clos des Frères Lumière - promenade Jacques Ledoux - avenue de l'Arbre Ballon - avenue Rommelaere - av. du Bourgmestre Jean Neybergh - passage Yves Montand - avenue Jean-Baptiste Depaire - square Robert Allein - avenue Emile Van Ermengem - avenue Maurice Dekeyser - rue Jean Baptiste Moyens - rue Jean Tiebackx - rue Guillaume Beliën - rond-point de la Cité-Jardin - avenue Vincent Vandermaelen - avenue Stiénon - rue Jean Baudoux - rue Gustave Gilson - clos Jecta - avenue Jaak Pieter Ballings - avenue Van Engeland - clos 't Jaegerke - rue Léopold Peret - rue Saint-Norbert - rue Ledeganck - rue Frédéric Mohrfeld - rue Fernande Volral - rue Valère Broekaert - chaussée de Dielegem - Champ de Tilleul - clos 't Hof ten Berg

Ces travaux de remplacement systématique ne devraient pas durer plus d'une semaine au total.

Près de 10 ans d'échanges de savoirs à La Boussole Un réseau solidaire et convivial



Et si on s'échangeait nos savoirs ? C'est cette idée toute simple qui a donné naissance aux Réseaux d'Echange de Savoirs (RES). Ces groupes de personnes qui partagent leurs savoirs manuels, culturels, artistiques ou autres se sont développés un peu partout en Belgique depuis les années '80. A Jette, le RES La Boussole existe depuis 2003 et compte aujourd'hui une cinquantaine d'inscrits.

Le RES La Boussole a été lancé par la maison médicale Antenne Tournesol dans le cadre d'un projet d'éducation permanente pour la lutte contre la solitude. Aujourd'hui, après une dizaine d'années, il a pris de l'ampleur et s'est beaucoup développé. Et même s'il conserve un lien étroit avec la maison médicale, ce RES doit beaucoup aux bénévoles qui s'investissent dans sa gestion quotidienne.

Qu'est-ce qu'on échange ?

Connaître son quartier, jouer d'un instrument, utiliser un gsm, dessiner, cuisiner, ... Il n'y a pas de petit ou de grand savoir : chacun est capable d'apprendre et de transmettre. En échange d'un cours de tricot, vous pouvez prêter un local ou dispenser vos conseils de jardinage. Dans un réseau d'échange de savoirs, tout le monde peut être à la fois demandeur et offreur. Cette réciprocité permet de créer des échanges ponctuels, mais elle encourage également la création d'un réseau de membres plus large, qui se rencontrent et se mobilisent lors d'activités communes.

Comment ça marche ?

Le réseau jetteois est géré par une coordinatrice, ainsi que par une équipe de bénévoles qui s'occupent de la gestion quotidienne et effectuent les mises en relation entre offreurs et demandeurs. Une fois l'offre et la demande d'un membre déterminées, l'animateur évalue les besoins réels de chacun et met les membres en relation, en tenant compte de leurs disponibilités. La Boussole assure à cet effet une

permanence tous les jeudis de 14 à 15h30 à la maison médicale Antenne Tournesol. Le but est de créer des liens, mettre en évidence les qualités des membres, de s'entraider et de participer à la vie de la commune. Le RES fournit également l'occasion pour certains de rebondir ou de se sortir de l'isolement. Si vous êtes intéressé, n'hésitez plus à partager.

Plus d'infos :

0483.50.42.20 – boussole@antennetournesol.be

Permanence le jeudi de 14 à 15h30

et par téléphone le mardi de 10 à 12h

La Boussole – rue Henri Werrie, 69 – 1090 Jette



11, 12 et 13 janvier 2013 Des modules pour les Iles de Paix

Les 11, 12 et 13 janvier 2013, près de 40.000 vendeurs seront au poste pour vous vendre les célèbres modules des Iles de Paix au prix de 5 EUR. En participant à cette campagne, vous contribuez au financement de 8 programmes de développement en Afrique et en Amérique du Sud. Et en plus, les modules sont ludiques.



J'achète des modules et je sais pourquoi

Grâce aux dons et aux ventes de modules, les Iles de Paix contribuent à améliorer le vie de millions de personnes en Afrique et en Amérique du Sud. Concrètement, sur les 5 EUR que vous déboursez pour l'achat d'une pochette (4 modules), Les Iles de Paix réalisent un bénéfice de 4,95 EUR. La quasi totalité de votre contribution sert donc directement à financer les projets de l'association. Une aide considérable quand on sait, par exemple, qu'avec 50 EUR, on finance la formation d'une femme africaine pour lui permettre de lancer une petite activité économique. Ou encore qu'avec 285 EUR on installe l'eau potable et les sanitaires chez une personne au Pérou, améliorant ainsi l'hy-

giène et la santé dans le pays. Et à plus grande échelle, 30.000 EUR permettent la construction d'une école primaire dans un village d'Afrique.



Si vous avez besoin d'autres arguments, les modules finiront sans doute de vous convaincre. Inspirés par le célèbre dessin de Léonard de Vinci (L'homme de Vitruve), ils sont ludiques et colorés.

Vous pouvez jouer à les accrocher les uns aux autres pour créer une farandole ou une boule géante (à construire en suivant les consignes sur www.ilesdepaix.org/module). Certains d'entre eux sont même phosphorescents et brillent dans le noir. De plus, les modules Iles de Paix sont recyclables : si vous n'en voulez plus, vous pouvez les mettre dans le sac poubelle bleu.

Que faut-il de plus pour vous convaincre ?

Plus d'infos : Véronique Verhulst – vverhulst@jette.irisnet.be

Iles de Paix : 085.23.02.54 –

info@ilesdepaix.org – www.ilesdepaix.org

Accueillir un enfant, une autre solidarité

En devenant famille d'accueil, vous pouvez influencer de manière positive la vie et le devenir d'un enfant et soulager une famille en difficulté.

Accueil et Familles est un service de placement familial qui s'occupe de l'organisation et du suivi de l'accueil d'enfants et de jeunes de 0 à 18 ans pour des durées qui peuvent varier de quelques semaines à neuf mois maximum. Accueil et Familles cherche des personnes qui peuvent offrir à un enfant un milieu familial sécurisant et chaleureux. Si vous êtes intéressé par ce geste, n'hésitez pas à les contacter.

Contact : Accueil et Familles – Françoise Dupuis – 02.515.00.35 – 0476.82.32.32 – mail : info@accueillefamilles.be



« Le Bansuri d'Ali » Un message de paix pour les écoliers jettois

Le 5 décembre dernier, les élèves de 5^{ème} primaire de l'école Jacques Brel ont fêté la Saint-Nicolas avec une peu d'avance grâce à une sortie culturelle chez Ploef. Ils étaient invités dans le cadre du politique d'égalité des chances, qui reste une priorité à Jette.

« Le Bansuri d'Ali » est un spectacle musical créé par le Jettois Bernard Flament, sur les conflits religieux et communautaires. Entourée de 3 musiciens, une conteuse et danseuse, raconte l'histoire d'Ali, un jeune indien qui fuit son pays pour échapper au massacre qui y fait rage. Il migre en Belgique avec son père et s'adapte très difficilement à cette nouvelle culture qui ne semble pas l'accepter non plus. Il trouve refuge dans la musique et fait une série de rencontres qui l'aideront à se reconstruire. Sur fond de sitar, de flûte bansuri, de flûte traversière, de clari-

nette et de percussions, ce conte délivre un message de paix. Les jeunes élèves, qui sont parfois confrontés à des propos violents ou racistes au sein de leur école, ont assisté au spectacle pendant une heure et ont ensuite pris part à un débat avec les trois musiciens et la conteuse. Les enfants, enthousiastes, ont posé de nombreuses questions et ont discuté de leurs expériences. Un beau moment de partage, d'ouverture et de tolérance.

Plus d'infos sur le spectacle : Bernard Flament – 0487.55.17.69 – www.laclique.be



Un anniversaire au clair de lune Spectacle de Noël à l'école des Chatons

Thérèse Dermine dirige la troupe des Chatons depuis 1999. Chaque année, à l'approche des fêtes, elle monte un spectacle avec les plus grands élèves de cette école maternelle. En décembre, la troupe a présenté son spectacle « Un anniversaire au clair de lune » aux parents de la classe, ainsi qu'à plusieurs classes jettoises, mais aussi aux résidents du home « Les deux parcs » avec lequel elle organise des rencontres régulières. Un public varié qui a pu découvrir les talents des jeunes élèves au cours de quatre représentations (17, 18, 19 et 20 décembre 2012). De l'histoire aux décors, en passant par les maquillages et le jeu d'acteur, les Chatons ont présenté un spectacle digne des professionnels.



Lutter ensemble contre les pics de pollution

Chaque année, notre pays connaît des pics de pollution hivernaux néfastes pour la santé. Ceux-ci surviennent lorsque des polluants rejetés dans l'air par le chauffage et les automobiles s'accumulent dans l'atmosphère sans pouvoir se disperser.

Des conditions météo particulières participent à ces pics : il faut un vent faible et, surtout, un phénomène d'inversion thermique qui piège les polluants au sol en les enfermant « sous cloche » et empêche ainsi leur dispersion. Cette accumulation de substances nocives diminue la qualité de l'air et est très néfaste pour la santé, surtout pour celle des personnes fragiles (les bébés, les personnes âgées et asthmatiques...).



Heureusement, des mesures prises rapidement permettent de prévenir et diminuer la quantité de substances nocives dans l'air ambiant. C'est dans cette optique que, depuis plusieurs années, la Région de Bruxelles-Capitale a adopté un arrêté qui met en place des mesures d'urgence portant sur une réduction de la circulation automobile lors d'un pic de pollution. Suivant le niveau du pic de

pollution, on distingue 3 seuils d'intervention. En parallèle et pour contrer le phénomène de réchauffement climatique, la commune de Jette a décidé de s'impliquer davantage dans la lutte contre les pics de pollution. Elle a décrété qu'à chaque pic, peu importe son seuil, elle diminuerait de 2°C la température dans La Maison communale et dans son centre technique.

Vous aussi, vous pouvez vous impliquer ! Privilégiez la marche à pied et le vélo ou prenez les transports publics. Réduisez vos déplacements. Vérifiez avec votre employeur la possibilité de faire du télétravail ou de varier vos horaires. Si vous utilisez votre voiture, expérimentez le covoiturage avec des voisins ou des collègues qui font le même trajet que vous. Lorsque vous êtes au volant, adoptez une conduite souple qui permet de réduire votre consommation de 20% et de réduire d'autant les émissions nocives. Enfin, diminuez la température dans votre habitation. Ensemble, nous pouvons lutter contre les pics de pollution !

Pour tout savoir sur le phénomène des pics de pollution et sur la qualité de l'air à Bruxelles, pour connaître en détail les nouvelles règles en vigueur, rendez-vous sur www.picdepollution.be



Nourrir les oiseaux en hiver ? Oui, mais pas n'importe comment

A l'approche de l'hiver, les oiseaux sont plus vulnérables, en particulier les petits oiseaux. Pour maintenir une température corporelle suffisante, ils doivent trouver rapidement de la nourriture. Or, à cette période, les aliments se font plus rares et la neige et le gel ne leur facilitent pas la tâche. Pour aider les oiseaux à passer ce cap difficile, vous pouvez placer une mangeoire sur votre balcon ou dans votre jardin. Cerise sur le gâteau : vous pourrez observer les oiseaux de nos régions avec vos enfants.

Quand nourrir les oiseaux ?

Dès l'arrivée du gel et la diminution des ressources, fin octobre, il est important de nourrir les oiseaux de façon régulière, surtout pendant les périodes de grand froid. Ils prennent l'habitude de se ravitailler chez vous et risqueraient de ne pas avoir assez de réserves pour trouver une autre source de nourriture si vous n'êtes pas régulier. Supprimez progressivement le nourrissage à l'approche du printemps : les oiseaux trouveront dans leur environnement des aliments de bien meilleure qualité.

Que donner à manger ?

Le meilleur moment pour placer la nourriture est au lever et au coucher du jour. Vous pouvez acheter des mélanges de graines ou des boules de graisses prêts à l'emploi dans des animaleries, auprès d'associations de protection des animaux, ainsi que dans certains magasins de jardinage ou de bricolage. Ne mettez pas trop de nourriture et remplacez régulièrement les graines ou les graisses. Ne donnez pas d'aliments salés, ni de beurre ou de margarine (effet laxatif) et prévoyez un récipient peu profond avec de l'eau tiède et propre (maximum 2 à 3 cm). Nettoyez régulièrement la mangeoire.



Où placer les mangeoires ?

Il n'y a pas de règle générale : chaque espèce d'oiseau a un comportement particulier. Variez donc les endroits. Si votre mangeoire n'est pas utilisée, il suffit parfois de la déplacer de quelques mètres. Veillez à placer la nourriture suffisamment en hauteur, pour éviter que les chats ne rodent autour des oiseaux.



Interdiction de nourrir les pigeons

En ville, les pigeons sont très nombreux et maintiennent leur population grâce à la nourriture qu'ils trouvent. Le règlement général de police interdit de nourrir les pigeons car ils salissent les trottoirs et les bâtiments et véhiculent des maladies. Si vous placez une mangeoire pour les oiseaux, vous n'attirez pas les pigeons. Ne jetez pas de graines ou de pain à même le sol, cela attire les pigeons et les rats.

Une mangeoire gratuite pour votre balcon ou votre jardin

Si vous voulez aider les oiseaux cet hiver, la commune de Jette vous offre gratuitement deux modèles de mangeoire. Le modèle pour jardin se suspend à une branche d'arbre et celui pour balcon s'accroche à une fenêtre grâce à un système de ventouses.

Intéressé ? Demandez votre mangeoire à Coralie Meeus (cmeeus@jette.irisnet.be – 02.422.31.03) ou Ilse Desmet (idesmet@jette.irisnet.be – 02.422.31.01).

Quand la chaleur s'envole...

Pensons à isoler nos maisons

Le Père Noël l'aura peut-être remarqué en survolant les toits lors de sa tournée : les bâtiments bruxellois ne sont pas toujours bien isolés. En survolant comme lui les toits de la capitale, armé d'une caméra infrarouge, on pourrait faire de nombreuses observations sur la perte de chaleur et en retirer de précieux conseils pour faire des économies.



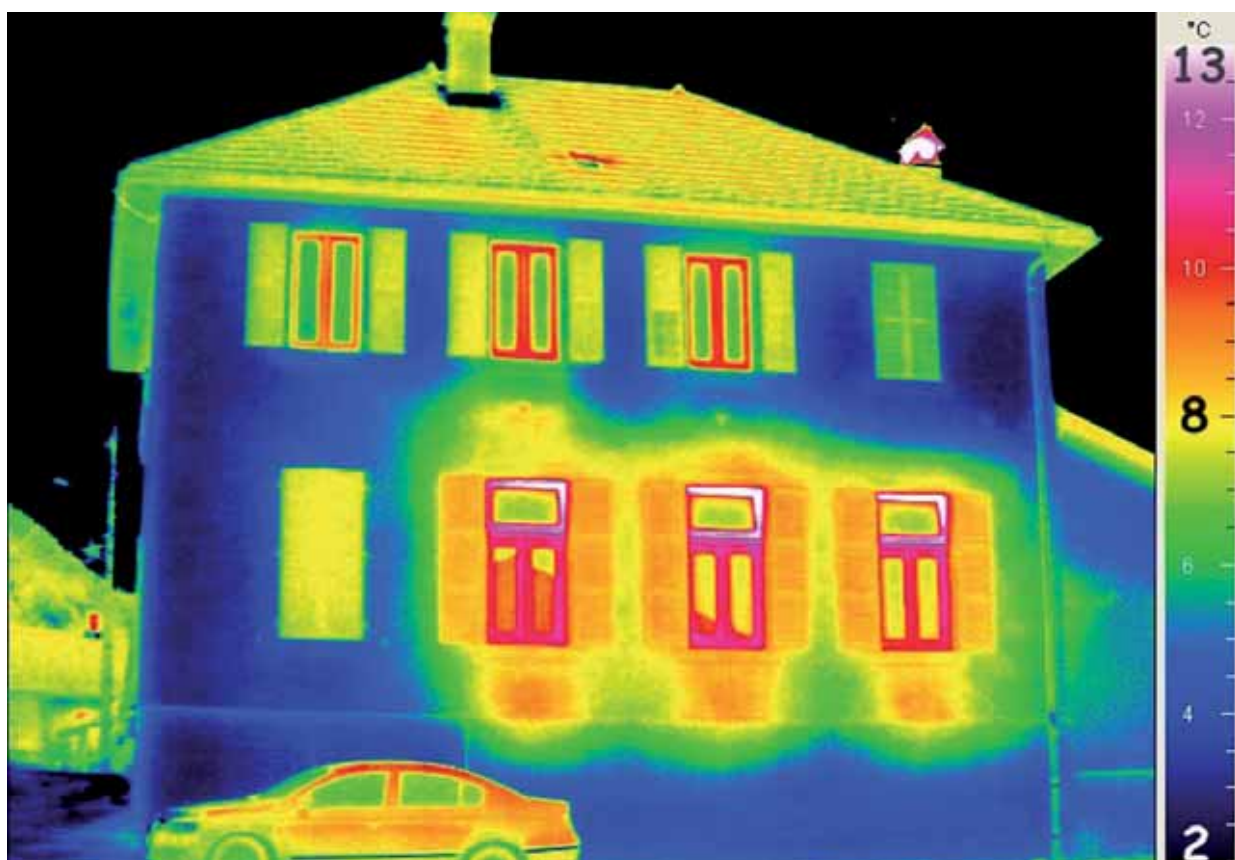
La caméra infrarouge permet de voir les endroits par lesquels la chaleur s'échappe des intérieurs. Plus la couleur d'un élément est dans les tons chauds (jaune-rouge), plus il transmet de la chaleur, ce qui signifie que l'élément est moins isolant et entraîne des pertes de chaleur. Pour mieux comprendre le principe de l'image infrarouge, on peut la comparer à une passoire, permettant de voir directement où sont les trous à boucher.

Les maisons et appartements bruxellois ont plusieurs points faibles en matière d'isolation :

- De nombreuses toitures ne sont pas isolées. Or, comme la chaleur monte, le toit est l'un des premiers endroits par lequel elle s'échappe. Si vous avez un grenier non occupé, vous pouvez poser des rouleaux d'isolant sur le plancher. Pour des travaux plus importants sur l'isolation de la toiture, la région offre des primes. Renseignez vous sur le site www.bruxellesenvironnement.be.
- Dans beaucoup de maisons, une perte substantielle de chaleur s'opère au niveau des portes et des fenêtres. Le remplacement des vieux vitrages par des vitrages à haut rendement est donc un bon investissement. La région offre également des primes intéressantes pour ce type de travaux. A moindre frais, la pose d'un boudin au pied des portes et sur les appuis de fenêtre évite les courants d'air et retient une partie de la chaleur.
- Une source importante de chaleur s'échappe par le mur extérieur là où sont placés les radiateurs. C'est particulièrement le cas lorsque les murs ne sont pas isolés. Placer un panneau réflecteur, couplé si possible à un panneau isolant, derrière chaque radiateur, peut vous permettre de réaliser une économie d'environ 4% sur votre facture énergétique.
- Enfin, n'oubliez pas que la nuit, une couette bien douillette est suffisante pour vous réchauffer. Pensez donc à couper votre chauffage.

Avec ces quelques conseils, espérons que le Père Noël constatera une belle amélioration lors de sa prochaine tournée.

L'isolation des toits et le placement de vitrages à haut rendement sont de bons investissements. La région offre en outre des primes attrayantes.



Le mot de l'ombudsman

Efforts redoublés pour des rues propres et agréables

Et oui, 2013, nous y sommes ! Et ce, malgré les prédictions de fin du monde répercutées par les médias pour le 21 décembre 2012. Ne serait-ce pas l'occasion de repartir du bon pied et de faire encore un effort en matière de propreté ? Prenons de bonnes résolutions et luttons tous ensemble contre les incivilités récurrentes.

Vous n'aimez pas non plus retrouver des déchets clandestins ou des sacs poubelles qui traînent devant chez vous ? Puisque ce n'est agréable pour personne, la commune redouble d'efforts, en ce début d'année, pour stopper les contrevenants : dépôts en dehors des heures au pied d'immeubles à appartements, dépôts d'encombrants dans des zones inhabitées, dépôts de sacs d'ordures ménagères dans les poubelles publiques, dépôts clandestins sur l'avenue du Laerbeek, le chemin des Moutons, la place De Moor, les places Reine Astrid et Cardinal Mercier, ainsi qu'à proximité des bulles à verre et conteneurs à vêtements.

Trop de comportements semblables sont encore à déplorer et restent impunis. C'est pourquoi, la commune prévoit des amendes. Pour des petites incivilités telles que jet de déchet sur la voie publique ou déjections animales sur les trottoirs, vous payerez par exemple 64 EUR plus les frais d'enlèvement, de versage et de remise en état des lieux. Autre exemple : les dépôts clandestins (sacs en dehors des heures ou pas devant chez soi, sacs des habitants des communes limitrophes, meubles divers, électroménager, etc.) seront punis par une taxe de 235 EUR plus les frais. L'augmentation de ces taxes et frais a pour but de dissuader les comportements incivils et d'encourager chacun à suivre les règles de courtoisie pour faire de la commune un cadre de vie agréable.

En ce début d'année, Bruxelles Propreté a pris de nouvelles dispositions. La récolte des sacs jaunes et bleus se fera désormais en alternance. Ils seront récoltés une semaine sur deux dès le 7 janvier 2013, suivant un calendrier distribué en fin d'année. En cas de doute, vous pouvez prendre contact avec l'Agence Bruxelles Propreté ou avec nos services. Attention : un sac jaune ou bleu déposé en dehors de la date prévue est passible de la taxe de 64 EUR plus les frais.

Une bonne nouvelle en matière de tri : une première bulle à verre souterraine a été placée à l'angle de la rue Vanderborgh et de l'avenue Broustin. Fonctionnant exactement comme une bulle à verre classique, la bulle à verre souterraine est moins bruyante et plus facilement accessible aux personnes à mobilité réduite. Elle est également plus discrète et dénature moins le paysage.

Déchets

La commune de Jette et la Région de Bruxelles-Capitale travaillent main dans la main pour limiter autant que possible les déchets. Outre la traditionnelle collecte de déchets ménagers, différents dispositifs sont prévus. Qu'il s'agisse de déchets verts, de petits déchets chimiques ou d'objets encombrants, diverses options s'offrent à vous pour que vous puissiez vous en débarrasser.

Si chacun apporte sa contribution à une collecte sélective des déchets, l'environnement n'en sera que plus sain.

Déchets verts

COLLECTE REGIONALE.

La collecte des sacs verts a lieu le lundi après-midi. Placez vos déchets verts le lundi avant 13h sur votre trottoir.

SERVICE DES PLANTATIONS.

Vous pouvez vous débarrasser de branches (de 7 cm de diamètre au plus) ainsi que d'autres déchets verts ou petits déchets chimiques, tout au long de l'année, auprès du service communal des Plantations (serres communales - avenue du Laerbeek 120). Tous les mardis et jeudis de 9h à 12h et les samedis de 9h à 14h. Le dépôt des déchets verts est géré par un système de cartes avec code-barre. Cette carte permet d'identifier l'utilisateur. Le volume de déchets est évalué par le préposé et un décompte est envoyé à l'utilisateur pour paiement éventuel. Tarif particuliers jettois: 2 m³ gratuits par an, 7 €/m³ à partir du troisième m³. Tarif particuliers non-jettois: 12 €/m³. Attention: uniquement pour les particuliers.

Objets encombrants

DECHETTERIES REGIONALES.

Vous pouvez vous rendre dans l'une des deux déchetteries régionales avec vos objets encombrants (appareils électroménagers, meubles, ...).

La déchetterie Nord se trouve rue du Rupel à 1000 Bruxelles et la déchetterie Sud est établie à l'avenue de la Deuxième Armée britannique à 1190 Forest. Ouvert le dimanche et lundi de 14h30 à 20h, le mardi et le mercredi de 9 à 20h et du jeudi au samedi de 9 à 16h. Service partiellement gratuit pour les ménages. Le dépôt de matériel de construction (châssis, évier, volets, marbres, poutres, ...) est possible, contre paiement, pour les particuliers, les commerçants, les artisans et les petites entreprises.

ENLEVEMENT PAR BRUXELLES-PROPRETE.

Bruxelles-Propreté vient chez vous, sur rendez-vous, pour vous débarrasser de vos encombrants. Il suffit d'appeler le numéro gratuit 0800.981.81 pour fixer un rendez-vous. Chaque ménage a droit à un enlèvement gratuit de 3 m³ d'objets encombrants une fois par an. Vous payez ensuite 27,23 € par mètre-cube supplémentaire.

Eco-ambassadeurs

Vous souhaitez devenir éco-ambassadeur et ainsi contribuer à la propreté et à la protection de l'environnement dans votre quartier ? Contactez dès à présent Ilse Desmet - 02.422.31.01 ou idesmet@jette.irisnet.be.

Petits déchets chimiques

PROXY CHIMIK. Les déchets chimiques contiennent souvent des éléments qui risquent de porter atteinte à l'environnement et exigent donc un traitement approprié.

Apportez-les au service communal des Plantations ou au Proxy Chimik (véhicules de Bruxelles-Propreté). Attention ! Il n'est pas possible de déposer vos médicaments au Proxy Chimik.

Il vous faut les retourner à votre pharmacien. Les infrastructures communales (La Maison communale, les bibliothèques, ...) ne collectent plus les cartouches d'encre. Vous pouvez les déposer au Proxy Chimik.

Graffitis

L'équipe communale Graffitis intervient gratuitement sur demande pour débarrasser votre immeuble, votre porte de garage ou votre mur des graffitis. Cette équipe possède le matériel nécessaire pour tout effacer de manière professionnelle sans laisser de traces. Les graffitis ne peuvent toutefois pas être retirés d'un support peint ou d'une surface qui ne peut supporter un nettoyage à haute pression ou des produits corrosifs.

Les propriétaires désireux de faire appel à l'équipe Graffitis concluront un accord avec la commune. Revers de la médaille : les propriétaires qui ne font pas appel à ce service gratuit pour faire ôter des graffitis peuvent se voir infliger une taxe communale de 60 €.

Pour contacter l'équipe Graffitis, appelez le responsable du service Propreté : Dirk De Boeck - 02.478.09.62.

Le calendrier de Proxy Chimik à Jette en janvier 2013 :
Place Cardinal Mercier (police) - de 17h à 17h45 : 14 janvier
Av. Charles Woeste (ND de Lourdes) - de 18h à 18h45 : 28 janvier

Le service des Seniors vous propose...



DIMANCHE 27 JANVIER 2013

SORTIE THÉÂTRE **La Revue des Galeries**

L'autodérision demeure en Belgique un atout essentiel. Chansons, parodies, sketches et bons mots : c'est la traditionnelle Revue du Théâtre des Galeries qui passe en revue l'année écoulée et toutes les absurdités de notre petit pays bien malmené. Avec Maria del Rio, Bernard Lefrancq, Marc De Roy, Angélique Leleux, Pierre Pigeolet, Manon Hanseuw, Anne Chantraine, Maïté Van Deursen, Frédéric Celini, Fabian Le Castel, Kylian Campbell. Mise en scène : David Michels et Bernard Lefrancq.

Prix : 29 EUR (spectacle et transport) – 22 EUR (spectacle uniquement).

Transport en autocar. Rendez-vous à 13h45, sur l'av. Secrétin, le long du cimetière de Jette.



DIMANCHE 17 FEVRIER 2013

OPERETTE **Les Mousquetaires au Couvent**

L'asbl Cavatina présente « Les Mousquetaires au Couvent », une opérette de Louis Varney, au Centre culturel d'Auderghem.

Prix : 37 EUR (avec transport) (spectacle et transport) – 29 EUR (spectacle uniquement).

Transport en autocar. Rendez-vous à 13h30, sur l'Avenue Secrétin, le long du cimetière de Jette.

AVIS AUX SENIORS

Le Service des Seniors peut vous transmettre le programme des activités par email. Si vous possédez une adresse électronique, vous pouvez la communiquer à Patricia Hellem à l'adresse suivante : seniors1090@yahoo.fr

RESERVATIONS

Auprès du service des Seniors - La Maison communale de Jette - bureau 047 - Entresol - Chaussée de Wemmel 100. Horaire des réservations : les mardis et mercredis, de 9h à 11h30 et le jeudi de 13h30 à 15h45. Attention : pas de réservation avant le 7 janvier. Possibilité de payer les activités sur le compte 000-0025741-36 (BE46-0000-0257-4136) (BIC BPOTBEB1) de la Commune de Jette avec la communication suivante : Seniors + Nom de l'activité + N° de réservation (prière de tél. au Service des Seniors avant tout paiement pour demander votre n° de rés) ou d'envoyer un mail à Patricia Hellem - Téléphone : 02/423.12.66 - Email : seniors1090@yahoo.fr

En cas d'annulation avant l'activité, remboursement uniquement sur présentation d'un justificatif de force majeure. 15 % du prix seront retenus pour les frais de dossier. Pour les spectacles, la commune ne pourra rembourser que les tickets qui n'ont pas encore été payés à l'organisateur.

Quand Paris danse à Jette Spectacle de Noël pour les seniors

Les 11 et 12 décembre, la commune a invité les seniors jettois à un goûter-spectacle, afin de célébrer Noël à sa manière.

La Salle communale des Fêtes a accueilli un peu moins de 450 spectateurs au total pour les deux représentations de « Paris danse ». Avec ce spectacle de cabaret, les chanteurs et danseurs de la troupe Forever ont fait revivre les nuits magiques du Moulin Rouge et des grandes revues parisiennes.

D'Edith Piaf à Michel Sardou en passant par Dalida ou François Feldman, les artistes ont entonné des grands classiques de la chanson française, invitant le public à chanter en chœur. A l'entracte, les seniors ont pu échanger leurs impressions devant une tasse de café et un morceau de bûche de Noël avant d'assister à la seconde partie du spectacle. Aussi bien francophones que néerlandophones ont trouvé leur bonheur devant ce show énergique et haut en couleur.



Noces jubilaires ou centenaire ? Cela se fête !



Vous avez atteint ou dépassé l'âge magique de 100 ans ? Vous célébrez bientôt vos 50, 55, 60, 65, 70 ans (ou plus) de mariage ? Si vous le souhaitez, l'administration communale peut vous aider à faire de cet événement quelque chose de vraiment spécial en organisant pour vous une fête individuelle ou collective.

Il vous suffit d'en faire la demande six semaines avant la date de votre anniversaire ou de votre anniversaire de mariage à l'Officier de l'Etat civil (02.423.12.05) ou au service communal de l'Etat civil (chaussée de Wemmel 100 à Jette - tél. 02.423.12.71).

Centenaire

NAPOLEON Elise,
née le 20 décembre 1912 à Bruxelles

Noces d'or

M et Mme. Milis-Kellens



Maison couture / Tailleur Italien

Qualité et satisfaction des clients comme devise

Sur l'avenue de Jette, près de la place du Miroir, on trouve un petit étalage arborant la charmante enseigne de tailleur Italien. « Maison couture / Tailleur Italien » fait partie des plus vieux commerces de Jette. Cela fait déjà 30 ans que le propriétaire a lancé l'affaire et, depuis lors, les tailleurs sont devenus une espèce en voie de disparition.

Un stock de bobines colorées, un mètre ruban, des machines à coudre massives mais styli-sées, un tas de vêtements, ... En entrant dans cette maison de couture, on pénètre dans une autre dimension. C'est également une sorte de voyage dans le temps, car le commerce est l'un des derniers en son genre.

Changement de style

Le propriétaire de cette boutique particulière a aujourd'hui 78 ans et a lâché le fil et l'aiguille. Mais sa charmante collaboratrice, Giovana Arrigo ou « Jeanine » pour les clients, continue énergiquement malgré ses 67 printemps. Adolescente, elle a quitté le sud de l'Italie pour la Belgique, où elle a achevé ses études de tailleur. Cela fait maintenant un quart de siècle qu'elle travaille à la boutique. De nombreuses années au cours desquelles le travail, aussi bien que les environs, ont considérablement changé. « Ce n'est pas tant le quartier qui a changé, il y règne toujours une ambiance agréable, mais c'est la société. Les gens sont moins patients et beaucoup moins enclins à payer pour de la qualité. Cela se ressent aussi dans la nature même du travail. Avant, on faisait par exemple des costumes sur mesure, mais maintenant c'est déjà exceptionnel de seulement devoir faire des retouches sur un costume. Ça se voit aussi dans la rue : alors que les hommes allaient autrefois travailler en costume et que les femmes ne sortaient jamais sans tailleur, le jeans est devenu la norme. On délaisse de plus en plus les styles chics et classes. »

Les tâches du commerce consistent dès lors de plus en plus en retouches, raccourcissements et réparations, de jeans principalement. Giovana le dit elle-même, cela va « d'un bouton à recoudre à de plus grandes retouches ». Grâce à



des prix peu élevés (7 euros pour le raccourcissement d'un jeans, 9 euros pour un modèle classique), le commerce peut concurrencer la ville. La qualité du travail effectué constitue un atout supplémentaire. Les clients ne viennent donc pas seulement de Jette, mais de tout Bruxelles.

Pour tous les âges

La clientèle est composée de personnes de tous âges et de toutes catégories. « Beaucoup de clients viennent depuis de nombreuses années, mais la boutique compte aussi beaucoup de nouveaux ou jeunes clients qui se sont installés récemment dans la commune. J'ai même vu les enfants de certains clients qui ont grandi et qui, adultes, sont devenus des clients à leur tour. Ce sont de petits détails qui rendent le travail si agréable. J'ai un bon contact avec les clients, je les connais souvent depuis longtemps. De plus, ils apprécient notre travail. C'est ce qui fait aussi notre réputation au final. Personnellement, j'aime vraiment cette maison de couture et je poursuivrai le travail aussi longtemps que ma santé me le permettra. »

A l'ère des grandes chaînes de distribution de vêtements et de la consommation de masse, les tailleurs sont devenus aussi rares que les laitiers ou les horlogers. On en trouve encore un à Jette, avec la qualité et la satisfaction des clients comme devise, et nous en sommes fiers.

A l'ère des grandes chaînes de distribution de vêtements et de la consommation de masse, les tailleurs sont devenus aussi rares que les laitiers ou les horlogers. On en trouve encore un à Jette, avec la qualité et la satisfaction des clients comme devise, et nous en sommes fiers.

Maison couture / Tailleur Italien
Avenue de Jette 272
Ouvert tous les jours de 9 à 18h30
Fermé le dimanche

Alors que les hommes allaient autrefois travailler en costume et que les femmes ne sortaient jamais sans tailleur, le jeans est devenu la norme.



Grand concours « Shopping Jette »

De beaux prix à gagner pour ceux qui font leurs courses à Jette

Comme à son habitude, l'association de commerçants « Shopping Jette » organise, durant la période de fin d'année, son grand concours de cachets, grâce auquel pas moins de 10.000 euros sont à remporter en bons d'achats. Que faire pour participer ? Il vous suffit d'aller faire du shopping dans les magasins participants. Chaque carte complétée à l'aide de 10 cachets vous donne une chance de remporter l'un des nombreux prix.

L'association « Shopping Jette », à laquelle sont reliés par moins de 170 commerçants jetteois, organise à nouveau son grand concours de cachets du 1^{er} décembre 2012 au 31 janvier 2013. A chaque achat effectué auprès d'un commerce participant, vous recevez un cachet. Quand vous avez complété une carte à l'aide de 10 cachets, vous recevez une chance de gagner un des magnifiques prix. Cette année, les gagnants se répartiront à nouveau 10.000 EUR en bons d'achats à dépenser auprès des commerçants jetteois participant pour une collation, une nouvelle coupe de cheveux, des meubles, des vêtements, ... Ces bons d'achats vont de 50 à 2.000 EUR.

Pour participer à ce somptueux concours, il suffit de demander une carte à l'un des commerçants participant. Vous les reconnaîtrez grâce à l'affiche du concours qui orne leur magasin. Chaque carte est à compléter à l'aide de 10 cachets. Quand votre carte est complète, vous devez inscrire vos coordonnées et la déposer dans une urne prévue à cette effet. Cela vous donne une chance de remporter des bons d'achats valables dans des dizaines de commerces de « Shopping Jette » participant. Vous pouvez remplir autant de cartes que vous le souhaitez et augmentez ainsi vos chances de gagner.

Plus d'infos : André Electeur – Coordinateur de l'association de commerçants « Shopping Jette » – rue Léopold I^{er}, 483 à 1090 Jette – Tél : 0478.701.641.

NOUVEAUX COMMERCES A JETTE

Chaque mois, nous vous présentons dans Jette Info les nouveaux commerces qui ont ouvert leurs portes à Jette. Pour vos problèmes d'audition ou pour la prévention auditive, vous pouvez vous rendre à l'avenue de Jette, au Centre Auditif AudioNova Jette, ou au numéro 462 de la rue Léopold I^{er}, chez audicare.be. Et si vous êtes à la recherche de matériel médical (soin et hygiène) ou de mobilier médical (pour médecins, paramédicaux et particuliers), allez faire un tour chez Medi Tek, rue Gustave Gilson, 130. Pour les amateurs de cuisine italienne, une nouvelle adresse a ouvert dans l'avenue du Sacré-Cœur : La Piazza. Pour des vêtements de femmes, vous pouvez vous rendre chez 100 Dessus Dessous, sur la chaussée de Jette.

Vous avez vous-même ouvert un commerce à Jette ou déménagé et vous voulez le faire connaître via Jette Info ? Faites-le-nous savoir via communication.1090@jette.irisnet.be

Nouveaux commerces à Jette

Centre Auditif AudioNova Jette
Pour malentendants, tests d'audition, prévention auditive
Avenue de Jette, 298
02.425.52.15 – jette@audionova.be

Medi-Tek

Matériel et mobilier médical

Rue Gustave Gilson, 130
0470.061.886 – www.medi-tek.be – medi-tek@skynet.be

La Piazza

Restaurant italien

Avenue du Sacré-Cœur, 95
02.479.43.32 – 0473.310.461 – lapiazza@hotmail.be

100 Dessus Dessous

Vêtements de femmes

Chaussée de Jette, 602
02.262.23.42

Audicare.be

Centre auditif
Rue Léopold I^{er}, 462
02.309.07.69 – audicare.be



Patin à glace et ambiance de Noël sur la place Cardinal Mercier

De mi-décembre à fin décembre, Jette on Ice 5 a pris ses quartiers sur la place Cardinal Mercier. Et durant le week-end des 14, 15 et 16 décembre, le marché de Noël n'a fait que renforcer cette plongée dans l'ambiance conviviale de Noël.

En cette seconde moitié de décembre, quiconque a débarqué sur la place Cardinal Mercier fraîchement rénovée, a été accueilli, en fin d'après-midi, dans la musique et les cris de joie. La grande piste glacée a donné aux familles l'occasion de se distraire en goûtant aux plaisirs du patin à glace. Et si certains se sont limités à quelques premiers pas timides sur la glace, d'autres patineurs aguerris ont glissé élégamment sur la piste. Le meilleur exemple a été donné lors de l'ouverture festive par le club de patins à glace Heuvelkouter, originaire de Liedekerke. Le groupe de tyrol Grimberger Spatzen a veillé quant à lui à l'animation. Quel dommage que la météo n'ait réservé qu'une pluie hivernale.

Le marché a cependant attiré des visiteurs motivés. Comme à l'accoutumée, on pouvait se réchauffer l'esprit à coup de genièvres et d'hamburgers, mais aussi profiter de mets et de boissons plus luxueuses. On pouvait ainsi déguster une coupe de champagne ou un toast de caviar, sans oublier le traditionnel foie gras. Le marché fournissait également l'occasion de dénicher des cadeaux de Noël originaux, comme des bougies décoratives ou des bonnets d'hiver.



Visites guidées thématiques au Musée René Magritte Découvrez l'univers du célèbre surréaliste

René Magritte est l'un des plus grands peintres surréalistes du siècle passé. Avec son style unique et ses tableaux mondialement connus, il appartient au noyau dur du courant surréaliste. 45 ans après sa mort, son œuvre n'a rien perdu de sa force. Si vous voulez découvrir l'univers de Magritte, rendez-vous les samedis et dimanches au Musée René Magritte à Jette pour des visites guidées thématiques.

Chaque weekend vous pouvez profiter au Musée René Magritte de visites guidées gratuites dans l'appartement de l'artiste. A partir de janvier, la Maison Magritte élargit son offre en introduisant des visites thématiques. Un guide vous emmène à travers le musée et vous raconte une histoire avec la collection permanente en toile de fond. La série débute avec « Qui était Shéhérazade ? », une visite guidée sur le thème des femmes proches de René Magritte.

Infos : Musée René Magritte – Rue Esseghem, 135 – 1090 Jette. Chaque week-end avant 13h. Du 20 janvier au 10 février inclus : visité guidée thématique « Qui était Shéhérazade ? ». Tarifs : 10 EUR (> 24 ans), 8 EUR (< 23 ans)*. En néerlandais, français, anglais et allemand. Les visites guidées sont assurées par des historiennes d'art.



* En plus de la visite guidée, l'accès à l'appartement de l'artiste et à l'exposition permanente sont compris dans le ticket.

« Cultuurwaardebonnen » acceptés.

Réservation au plus tard une semaine à l'avance : 02.428.26.26 ou info@magrittemuseum.be. Les groupes sont limités à 10 personnes.

Musée René Magritte
Rue Esseghem, 135
1090 Jette
www.magrittemuseum.be

Cours communaux de Promotion sociale Jean-Louis Thys L'apprentissage des langues pour tous les niveaux

Un examen à préparer, un voyage à l'étranger, une soif de découverte ou un nouveau hobby, ... Toutes les raisons sont bonnes pour réviser ou apprendre une autre langue. Avec les cours de Promotion sociale Jean-Louis Thys, vous pouvez choisir entre le français, le néerlandais, l'anglais ou l'espagnol. Les deux premières se donnent en journée et en soirée, les deux autres uniquement en soirée. Les cours de Promotion sociale Jean-Louis Thys s'adressent à toute personne de plus de 15 ans et leurs horaires se combinent facilement avec une activité professionnelle. Ne ratez pas votre rentrée et trouvez le cours qui vous correspond le mieux en fonction de votre niveau et de vos envies. Début des cours : le 7 janvier 2013.

Plus d'infos : 02.421.19.15 – promsoc.jlthys@jette.irisnet.be



Bruxelles Bienvenue aussi à Jette Faites découvrir votre quartier

La troisième édition de l'opération « Bruxelles Bienvenue » se déroulera les 23 et 24 mars 2013. Cette opération a pour objectif de mettre tous les quartiers de la région bruxelloise sous les feux de la rampe et de montrer aux visiteurs les richesses qui s'y cachent.

Durant tout un week-end, les habitants qui le souhaitent pourront prendre en main l'animation de leur quartier et s'organiser entre voisins pour faire connaître les talents locaux et les lieux insolites. Lors de ce week-end festif et ludique, des dizaines de quartiers bruxellois seront mis à l'honneur. Pourquoi pas le vôtre ?

Devenez ambassadeur de votre quartier

Artiste ou artisan, commerçant ou cuisinier amateur, musicien, jardinier, collectionneur ou passionné de quoi que ce soit, ... Vous êtes un maillon de la chaîne qui unit votre quartier ! Vous pouvez, vous aussi, devenir un ambassadeur jettois. Vous faites partie d'un comité de quartier ou d'une structure reconnue par la commune ? Vous voulez, l'espace de ce week-end, ouvrir les portes de votre association, de votre club, de votre magasin, de votre atelier, voire de votre entreprise ? Faites-vous connaître avant fin janvier 2013, en envoyant un mail à windbag@windbag.be, en précisant « Bruxelles Bienvenue » dans l'objet de votre mail et en expliquant votre projet. Si vous êtes particulier et que vous

souhaitez participer à l'événement, vous retrouverez la marche à suivre dans le Jette Info du mois prochain.

Plus d'infos sur l'opération : www.bruxellesbienvenue.be – www.visitbrussels.be/weekend ou auprès de Windbag Communication – Tél : 02.370.61.10 – E-mail : windbag@windbag.be



Les conférences de l'Antenne interuniversitaire de Jette

Pour l'année académique 2012-2013, l'Antenne interuniversitaire de Jette vous a concocté un programme varié, qui couvre des sujets très divers et vous entraîne aux quatre coins du monde avec les plus grands spécialistes.

Judi 17 janvier 2013

**« LE BLANCHIMENT, MYTHE ET RÉALITÉ.
DE L'ÉCONOMIE MAFIEUSE À L'ÉCONOMIE DE MARCHÉ »**

Robert WITTERWULGHE,
juriste, économiste, avocat, professeur émérite UCL.



**Conférence à 14h30
(salle accessible dès 14h)**

Salle communale des Fêtes, Place Cardinal Mercier 10
(1^{er} étage, au-dessus de la bibliothèque) Entrée : 5 EUR

Paiement par virement sur le compte BE46-0000-0257-4136
(communication : nom d'abonné + AIU 2012-2013).

Plus de renseignements :
Sylvie Allentin – 02.423.13.53

**Cycle de conférences
sur l'Histoire de Bruxelles**

« La place Cardinal Mercier et ses environs », par Stéphane van Bellingen

Le vendredi 18 janvier, l'archéologue Stéphane van Bellingen vous parlera de « La place Cardinal Mercier et ses environs ». Cette conférence s'inscrit dans un cycle consacré à l'histoire de Bruxelles dont vous retrouverez toutes les dates dans nos pages.

Au cours des travaux de réaménagement de la place Cardinal Mercier, les ouvriers ont fait une découverte surprenante et mis à jour des sépultures et une vingtaine de squelettes datant des siècles passés. L'archéologue Stéphane van Bellingen revient sur cette découverte et dépeint la place Cardinal Mercier des temps anciens.

Informations et réservation :
BiblioJette – 02.426.05.05 – bpno.jette@bibli.cfwb.be

Le 18 janvier 2013 à 19h

« La place Cardinal Mercier et ses environs »

Conférence de Stéphane van Bellingen

Entrée : gratuit

BiblioJette – Salle communale des Fêtes – place Cardinal Mercier 10

Mon musée imaginaire Une exposition créative



Qu'est-ce qu'un musée au juste ? Un lieu fantastique et magique où se retrouvent des bribes de lointaines épopées ? Un endroit stricte et sérieux destiné à la culture et au savoir où sont exposés des dizaines et des dizaines d'objets ? Ou bien encore un lieu plein de peintures, de fresques et de sculptures ?

Quelques artistes se sont posé la question et nous présentent le résultat de leurs cogitations du 12 au 27 janvier 2013 à l'Abbaye de Dieleghem.

Exposition « Mon musée imaginaire »

Du 12 au 27 janvier 2013

Du mardi au vendredi de 14 à 18h

Les samedis et dimanches de 10 à 18h

Ancienne demeure abbatiale de Dieleghem

– 14, rue Jean Tiebackx – 1090 Jette

Dimanche 17 février 2013

Classique à l'Abbaye : The Monnaie Wind Quintet

Le premier concert 2013 de Classique à l'Abbaye aura lieu le dimanche 17 février 2013. Les amateurs de musique pourront assister à la prestation de The Monnaie Wind Quintet à l'Abbaye de Dieleghem. Ce sublime ensemble musical interprétera un programme distrayant et varié, comprenant quelques œuvres populaires issues du répertoire de quintet pour bois.

Pour de nombreux connaisseurs, la musique de chambre représente le summum de la musique, et ce n'est sans doute pas un hasard si bon nombre de compositeurs ont écrit leurs plus grandes œuvres maîtresses dans ce genre intimiste. The Monnaie Wind Quintet a grandi dans le giron du Muntorkest. Les membres du groupe, qui jouent respectivement de la flûte, du hautbois, de la clarinette, du clairon et du basson, sont tous des musiciens hors pair. Lauréats de concours internationaux, membres du célèbre Muntorkest, solistes convoités à la réputation solide, ... Les membres de ce quintet affichent tous un cv des plus impressionnants.

De la musique classique à la musique expérimentale

Pour le premier concert de Classique à l'Abbaye en 2013, The Monnaie Wind Quintet propose un large éventail de musique classique, allant de compositeurs célèbres comme Joseph Haydn à la musique expérimentale de György Ligeti.

Le classique divertimento du compositeur autrichien Joseph Haydn ouvrira le bal. Le morceau comporte quatre parties et a été écrit comme musique de divertissement, un style d'usage à l'époque. Haydn eut, avec Mozart et Beethoven, une influence majeure sur la musique occidentale et ils furent tous les trois désignés sous le nom de « Première école de Vienne ».



L'œuvre « La Cheminée du Roi René » du compositeur français Darius Milhaud se compose de mouvements courts, oscillant entre rythmes nonchalants et rythmes très rapides. « Petite Suite » de Debussy est une œuvre qui porte une grande attention au timbre et aux nuances. On reconnaît entre autres dans les séquences rythmiques une parade festive, des esprits joueurs ou une danse enjouée.

Le concert se terminera avec les œuvres des contemporains Luciano Berio en György Ligeti, considérés comme les plus grands compositeurs du vingtième siècle.

L'ensemble reprendra « Opus number Zoo », une

œuvre musicale tonale de Berio qui combine paroles et musique. Les musiciens réciteront des fables animalières, qui seront ensuite reproduites en musique. Le compositeur austro-hongrois Ligeti a écrit de la musique de chambre, de l'opéra, mais aussi de la musique électronique. Sa musique expérimentale a d'ailleurs été utilisée comme musique de film, entre autres pour le film culte de Stanley Kubrick « 2001, l'odyssée de l'espace ».

Classique à l'Abbaye : The Monnaie Wind Quintet

Avec Carlos Bruneel, flûte; Luk Nielandt, hautbois; Ivo Lybeert, clarinette; Jean-Noël Melleret, clairon et Dirk Noyen, basson

**Dimanche 17 février 2013 à 11h
(avec garderie et apéritif)**

**Abbaye de Dieleghem – rue Tiebackx 14
– 1090 Jette**

Entrée : 10 EUR / 5 EUR -12 ans, +65 ans, Académie de musique

**Infos et réservation :
cultuur@jette.irisnet.be – 02.423.13.73**

Théâtre et compagnie à l'Académie

En ce mois de janvier 2013, l'Académie de Jette vous invite à assister aux présentations publiques des élèves du cours d'Art Dramatique. Trois dates, trois spectacles et de nombreux talents : il y en aura pour tous les goûts.

Une seule contrainte pour les élèves de troisième et quatrième années de l'Académie : composer un spectacle autour d'un cube en bois de 40 cm sur 40 cm. Agés de 13 à 17 ans, les comédiens en herbe ont fait tourner leurs méninges pour vous proposer « **13 au cube** ».

« **A Table !** » est un spectacle composé de plusieurs « seul en scène » qui s'enchaînent pour faire la part belle au jeu dramatique. Une création basée sur les idées originales et les mots des apprentis comédiens de première et deuxième années autour du thème « Que feriez-vous avec une table ? ». Originalité, rire, émotion et surprises au rendez-vous.

« **Molière vs Marivaux** » emmène les amateurs de théâtre dans l'univers des auteurs du 17^{ème} siècle, alternant mises en scène classiques et modernes. Un montage de scène

interprété par les élèves de la classe de qualification. Entre classicisme ou classicisme modernisé, vous déciderez si vous êtes plutôt Molière ou Marivaux.

Académie communale de Jette : Musique – Danse – Art de dire

Rue du Saule, 1 à Jette –
Tél : 02.426.35.56 (entre 15 et 21h) –
secretariat@academie-jette.be
www.academie-jette.be

13 au cube :

Mercredi 30 janvier 2013 à 20h30

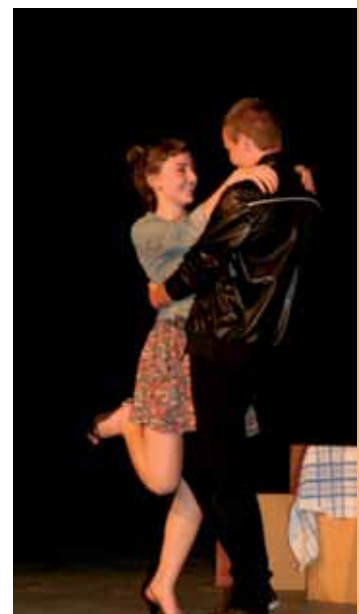
A Table ! : Jeudi 31 janvier 2013 à 19h

Molière vs Marivaux :

Vendredi 1^{er} février 2013 à 19h30

Salle communale des Fêtes – Bibliojetje –
place Cardinal Mercier, 10 (1^{er} étage)

Entrée gratuite



Janvier, nouvelle année !

Le Rayon vert vous invite à des activités qui détendent le corps et l'esprit

Au Rayon vert



18 janvier 2013 Soirée jeux

Le Rayon vert s'allie au magasin de jeux Sajou pour vous proposer, tous les 3^{èmes} vendredis du mois, une soirée jeux de société. L'occasion de tester de nouveaux jeux dans une ambiance conviviale et sous les conseils avisés de vrais spécialistes. Et, comme de coutume, le bar et la cuisine seront ouverts.

18 janvier à 20h

Soirée jeux de société

Entrée : 4 EUR
(enfants - 12 ans : 2,50 EUR)

1^{er} février 2013

Suzy Falk se raconte... 90 ans et pas sa langue en poche

Sur les planches depuis 1946, Suzy Falk est une icône du théâtre en Communauté française. Elle a défendu presque tous les auteurs, de Shakespeare à Bertolt Brecht, d'Ionesco à Garcia Lorca, d'Anouilh à Giraudoux, avec le même souci de sincérité et de joyeuse perfection. Seule en scène pour cette pièce, elle nous enchante désormais avec son chapeau magique, plein de petits papiers : autant de titres donnés aux histoires de sa vie et de ses planches. Une main pioche et Suzy nous raconte ses souvenirs étonnants, émouvants et cocasses.

1^{er} février à 20h

Entrée : 8 EUR (étudiant, chômeur et +65 ans : 6 EUR)

A partir de 16 ans



Cours de pilates

Voici une méthode d'exercices physiques collectifs spécialement développée pour retrouver un équilibre entre le corps et l'esprit, et améliorer et renforcer sa structure musculaire. Les cours sont dispensés par Hélène Weisser, professeur de danse et de yoga, certifiée Peak Pilates R®.

Tous les jeudis de 19h15 à 20h15

Prix : 12 EUR/cours – 100 EUR/10 cours (carte valable 3 mois)

Réservations : heleneweisser@hotmail.com ou 0483.52.00.02

Le Rayon vert – rue Van Huynegem 32 • Renseignements et réservations : 02.420.21.26 – lerayonvert@skynet.be – www.lerayonvert.be

Ambiance Gospel à la veille de Noël

Emmanuel Djob et Didier Likeng, les deux frères et inspirateurs du mouvement Gospel en France et en Belgique, ont donné le 7 décembre un concert enflammé dans l'Eglise Saint-Pierre à Jette.

Exceptionnellement réunis pour l'occasion et accompagnés de choristes et musiciens de talent, ils ont fait danser et chanter les quelque 300 personnes qui étaient venues pour les écouter.



Le Centre culturel de Jette



Dimanche 13 janvier 2013

Concert de Nouvel An / Vienne comme si vous y étiez

Sous la baguette de Eric Lederhandler, l'orchestre symphonique Nuove Musiche vous emporte dans le tourbillon des valse et autres chefs-d'œuvre de Johann Strauss comme « Le Beau Danube bleu », grand succès lors de l'Exposition universelle de 1867 à Paris ou « La Marche de Radetzky », célèbre marche militaire viennoise dédiée au maréchal autrichien Joseph Radetzky.

Dimanche 13 janvier 2013 à 16h

Eglise Saint-Joseph – rue Remy Soetens, 36 – 1090 Jette

Entrée : 12 EUR – 8 EUR en réservant au 02.426.64.39



Vendredi 18 janvier 2013

Concert saltimbanque / David Sire

Saltimbanque, saltare in banco, littéralement sauter sur les planches. David Sire, en plus d'être chanteur, est poète, troubadour, clown, fabuliste, conteur. Fils spirituel de Georges Brassens et de Bobby Lapointe, il plonge le public dans un monde où les lignes ne sont jamais droites, où vitesse et rentabilité sont bannis mais où poésie, vrai spectacle, humour et fantaisie règnent en maître. David ne s'épanouit que dans l'insolite, c'est un artiste qui fonctionne en « roue libre », le nom qu'il donne par ailleurs à sa tournée : 2.500 kilomètres en vélo, affublé d'une « carriole » pour transporter son matériel de spectacle.

Vendredi 18 janvier 2013 à 20h30

Entrée : 12 EUR – 10 EUR en réservant au 02.426.64.39



Samedi 19 janvier 2013

Concert / About Neil Young... About Phil, Pat & Jef...

Phil évolue dans un univers classique et est un grand fan de Neil Young. Il a créé avec Pat un projet autour de cet artiste atypique de la pop-rock-folk. Un projet essentiellement acoustique, soulignant la personnalité mélodique des chansons de Neil, et dans lequel Pat apporte tout son talent d'improvisateur, d'accompagnateur et de chanteur pour les secondes voix. Avec sa guitare basse acoustique, son violoncelle et son immense talent, Jef ne pouvait qu'apporter une nouvelle dimension aux deux guitares et voix de Phil et Pat et les a donc naturellement rejoints sur le projet.

Samedi 19 janvier 2013 à 20h30

Entrée : 10 EUR – 8 EUR en réservant au 02.426.64.39



Vendredi 25 janvier 2013

Conte familial / Tokyo, histoires dans la mégapole japonaise

Tokyo, ville de lumières, mégapole en perpétuel mouvement, ancrée dans une modernité extrême, mais toujours empreinte du passé et de ses traditions... Voilà le décor dans lequel prennent place les histoires racontées par Pascal Mitsuru Guéran, conteur belgo-japonais. Des histoires urbaines, qui parlent d'un monde d'aujourd'hui, mêlées à des histoires du passé, pour plonger dans l'atmosphère passionnante de Tokyo. Des histoires surprenantes, mystérieuses, déroutantes, émouvantes...

Vendredi 25 janvier 2013 à 20h30

Entrée : 10 EUR – 8 EUR en réservant au 02.426.64.39

Dimanche 27 janvier 2013



Les dimanches d'Aurélié / Laïla, à l'ombre de la Médina

Conte musical de Moustafa Largo, pour les enfants à partir de 4 ans

Un soir, Moucharabia s'échappe et se faufile de terrasse en terrasse vers le sud. Bien entendu, Laïla se lance à sa recherche, traverse et découvre les villes envoûtantes du Maroc : Tanger la Blanche, Fès la belle aux tuiles vertes, Marrakech la mystique aux murailles rouges, Essaouira sur la route des arganiers, pour finir à Goulimine, aux confins du Sahara, auprès des hommes bleus. Une immersion dans les cultures locales, agrémentée de chants, de coutumes et de costumes hauts en couleurs.

Dimanche 27 janvier 2013 à 15h

Salle communale des Fêtes – place Cardinal Mercier, 10 – 1090 Bruxelles

Entrée : 6 EUR



Mercredi 30 janvier 2013

Bar philo / Démocratie et populisme : que veut le peuple ?

Conférence-débat en collaboration avec le Pôle Philo (Centre d'Action Laïque du Brabant wallon). Tous les derniers mercredis du mois. Vous choisissez la ou les rencontres qui vous conviennent. Programme sous réserve de modification. Pas de réservation nécessaire.

Mercredi 30 janvier 2013 de 19h15 à 22h

Entrée : 3 EUR, boissons comprises

Retrouvez toutes les nouvelles du Bar philo en vous inscrivant à l'adresse : dvaneycke@ccjette.be.

**Centre Armillaire :
145 bd de Smet de Naeyer
Renseignements, préventes et réservations : Centre culturel de Jette – 02.426.64.39**

AGENDA

Le 12 janvier 2013
Jam à la Jeugd
 Aux musiciens et aux amateurs de musique

Jeugdhuis De Branding et l'asbl Kwa! vous présentent les JAM'S A LA JEUGD, soirées Jam Sessions ouvertes à tous, musiciens ou non. Les musiciens, amateurs ou perfectionnés, se mélangent et se laissent aller à l'improvisation musicale. Les autres profitent de la musique en buvant un verre. Quelques instruments de musique déjà sur place mais n'hésitez pas à amener les vôtres !

- ➔ **JAM A LA JEUGD #6**
 Samedi 12 janvier
 à partir de 19h
 Place Cardinal Mercier - Jeugdhuis de branding
 Info : asbl.kwa.vzw@gmail.com & debranding@yahoo.com



Le 18 janvier 2013
 « La place Cardinal Mercier et ses environs »,
 par Stéphane van Bellingen

Le vendredi 18 janvier, l'archéologue Stéphane van Bellingen vous parlera de « La place Cardinal Mercier et ses environs ». Au cours des travaux de réaménagement de la place Cardinal Mercier, les ouvriers ont fait une découverte surprenante et mis à jour des sépultures et une vingtaine de squelettes datant des siècles passés. L'archéologue Stéphane van Bellingen revient sur cette découverte et dépeint la place Cardinal Mercier des temps anciens.

- ➔ **Conférence « La place Cardinal Mercier et ses environs »**
 Le 18 janvier 2012 à 19h
 Salle communale des Fêtes - Bibliojetette
 place Cardinal Mercier, 10 (1^{er} étage)

19 janvier 2013
Réception de Nouvel An pour les Jettois

Tous les Jettois sont invités à fêter 2013 un petit verre à la main lors de la réception de Nouvel An qui se tiendra dans la salle communale des Fêtes le samedi 19 janvier 2013 à 11h. Si vous avez des questions pratiques que vous aimeriez poser aux mandataires ou aux fonctionnaires communaux ou si vous désirez simplement entrer en contact avec d'autres Jettois, ne manquez pas la réception de Nouvel An des Jettois. Vous y trouverez différents stands d'information représentant l'administration communale.

- ➔ **Réception de Nouvel An des Jettois**
 Le 19 janvier 2013 à 11h
 salle communale des Fêtes
 place Cardinal Mercier 10



DIMANCHE
13 JANVIER 2013
CONCERT DE NOUVEL AN
 EGLISE SAINT-JOSEPH
 INFO: PAGE 19

Du 12 au 27 janvier 2013
Exposition « Mon musée imaginaire »

Qu'est-ce qu'un musée au juste ? Un lieu fantastique et magique où se retrouvent des bribes de lointaines épopées ? Un endroit stricte et sérieux destiné à la culture et au savoir où sont exposés des dizaines et des dizaines d'objets ? Ou bien encore un lieu plein de peintures, de fresques et de sculptures ? Quelques artistes se sont posé la question et nous présentent le résultat de leurs cogitations du 12 au 27 janvier 2013 à l'Abbaye de Dieleghem.

- ➔ **Exposition « Mon musée imaginaire »**
 Du 12 au 27 janvier 2013
 Du mardi au vendredi de 14 à 18h
 Les samedis et dimanches de 10 à 18h
 Ancienne demeure abbatiale de Dieleghem
 - 14, rue Jean Tiebackx - 1090 Jette

Le 17 février 2013
Classique à l'Abbaye : The Monnaie Wind Quintet

Le premier concert 2013 de Classique à l'Abbaye aura lieu le dimanche 17 février 2013. Les amateurs de musique pourront assister à la prestation de The Monnaie Wind Quintet à l'Abbaye de Dieleghem. Ce sublime ensemble musical interprètera un programme distrayant et varié, comprenant quelques œuvres populaires issues du répertoire de quintet pour bois. The Monnaie Wind Quintet propose un large éventail de musique classique, allant de compositeurs célèbres comme Joseph Haydn à la musique expérimentale de György Ligeti.

- ➔ **Classique à l'Abbaye : The Monnaie Wind Quintet**
 Dimanche 17 février 2013 à 11h
 Abbaye de Dielegem - rue Tiebackx 14
 Infos : cultuur@jette.irisnet.be - 02.423.13.73

